

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN - FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUl représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

**Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013**

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 002-155/13/CC

■ Approbation de la revalorisation et de l'affectation des autorisations de programme de l'Espace Public Voirie - Circulation dans le cadre du Budget Primitif 2013

DRM 13/9457/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif 2013, sont inscrites 12 opérations d'investissement qui nécessitent une revalorisation de leurs autorisations de programme respectives dont une doit être affectée.

Par ailleurs un libellé d'opération a été modifié suite à des changements intervenus dans la nature des travaux prévus.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de réajuster le montant des autorisations de programmes indiquées ci-dessous ;
- Qu'une autorisation de programme doit être affectée.

Après en avoir délibéré :

Décide

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Article 1 :

Sont approuvées les revalorisations des autorisations de programme pour les opérations d'investissement suivantes :

Budget Principal (101)

SOUS-POL.	N° D'OPE.	LIBELLE	Montant de l'AP existante	Montant de la revalorisation demandée	Montant de l'AP revalorisée	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT	
						2013	ulterieurs
Montants en euros							
C310	2012/00072	Allauch -Aménagement de sécurité en traversée du quartier de la Pounche – Tranche 1 : Aubagiens – La Poste / Tranche 2 : La Poste – Bartavelles » ;	500 000	+ 850 000	1 350 000	480 000	870 000
C310	2009/00128	Carry-le Rouet – Aménagement de la rue Marie Olive	240 000	+ 160 000	400 000	80 000	310 000
C310	2009/00171	Cassis - Aménagement et réfections de diverses rues du centre ville: Lazare Abeille, Paul Mouton, Frédéric Mistral, Auguste Vidal, Jules Simon, Elzéard Prévost, De Belloy, Du Four, Thérèse Rastit, Baptiste Ducros, Pasteur, Michel Arnaud, des Scarabins	2 200 000	+ 15 000	2 215 000	15 000	
C310	2004/00018	Ceyreste- Aménagement liaison Charrel/Vallon Juane	700 000	+ 150 000	850 000	78 000	760 000
C310	2010/00059	Ensuès-la Redonne – Aménagement du carrefour RD 5 - val de Ricard et chemin du stade (voie de la ZAC)	1 250 000	+ 350 000	1 600 000	320 000	1 250 000
C310	2011/00053	Gignac-La Nerthe – Aménagement de l'avenue Pousaraque - RD 48a	2 800 000	+ 200 000	3 000 000	440 000	2 500 000
C310	2010/00075	Marseille – Aménagement de la place Caffo (Caue)	750 000	+ 70 000	820 000	240 000	570 000
C360	2012/00156	Marseille – Modernisation et remise à niveau des équipements du tunnel de La Major	200 000	+ 300 000	500 000	80 000	420 000

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

C310	2011/00102	Plan-de-Cuques – Aménagement de l'avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny de l'impasse Paul Fouque et de l'avenue du Stanquin et de l'avenue du Général Leclerc	100 000	+ 50 000	150 000	16 000	134 000
C310	2011/00108	Roquefort-La-Bédoule – Requalification du boulevard Emile Zola (de l'avenue Roger Salengro à la rue Jacques Brel	450 000	+ 150 000	600 000	80 000	500 000
C310	2012/00163	Saint-Victoret - Aménagement du parking Mathieu	50 000	+ 350 000	400 000	28 800	365 000
C310	2011/00015	Septèmes-les-Vallons - Aménagement des rues des Castor Isabella	328 000	+ 22 000	350 000	225 000	113 000
TOTAL DES REVALORISATIONS D'AP :				+ 2 667 000€			

Article 2 :

Est approuvée le changement de libellé et la revalorisation de l'autorisation de programme pour l'opération d'investissement suivante :

Budget Principal (101)

SOUS-POL.	N° D'OPE.	LIBELLE	Montant de l'AP existante	Montant de la revalorisation demandée	Montant de l'AP revalorisée	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT	
						2013	ultérieurs
Montants en euros							
C360	2012/00157	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES LOCAUX DGET	200 000	+ 100 000	300 000	80 000	220 000

Article 3 :

Les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrites au Budget Primitif 2013 et suivants :
Budget Principal (101) : Natures 1321, 2315, 2031, 2033, 20414, 2158, 21578, 2152, 20413, 20414, 20417, 20418, 458 104 Fonctions 821 / 822 – Sous-Politique E110, C310, C340, C360, C380.

Pour Visa,
La Vice Présidente déléguée à la
Voirie et aux Grandes Infrastructures Routières

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Danielle MILON

Christophe MASSE

Certifié Conforme,

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
VOI 002-155/13/CC

Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013